



...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 29 septembre 2011

La LPO attaque à nouveau Total

En mars 2008, 480 tonnes de fioul de soute, échappées de la raffinerie Total de Donges polluaient l'estuaire de la Loire, les côtes de la Loire-Atlantique et de la Charente-Maritime ainsi que le littoral sud-vendéen. Les 4, 5 et 6 octobre prochains, Total Raffinage Marketing, exploitant le site de Donges, comparaitra devant le Tribunal correctionnel de Saint-Nazaire face à une douzaine de parties civiles dont la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Notre association demande l'indemnisation des atteintes faites à l'environnement et aux fonctions écologiques assurées par un site exceptionnel pour la biodiversité et protégé à ce titre.

L'estuaire de la Loire est, en effet, classé Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF), Natura 2000 et Réserve de faune sauvage. Cette marée noire a provoqué une grave dégradation de cet espace naturel sensible (de ses roselières, de ses prairies humides, de ses vasières et de la qualité de l'eau).

Or, les vasières abritent nombre de poissons, en particulier des poissons plats du Golfe de Gascogne. L'estuaire est ainsi un site majeur de migration du saumon atlantique, en voie d'extinction, et de l'anguille européenne, qui se raréfie.

Ces vasières, ainsi que les roselières, s'avèrent également être des zones de nourrissage, de repos, d'hivernage, de haltes migratoires pour beaucoup d'oiseaux. Ainsi, au moment de l'accident, ce site abritait des dizaines de milliers d'oiseaux (avocettes, bécasseaux, pluviers, cormorans, tadornes et canards de surface) en migration pré-nuptiale ou en hivernage. Cette marée noire a donc provoqué la mort de plusieurs centaines d'entre eux.

Aucun bilan précis n'a cependant pu être établi dans l'estuaire de la Loire car Total a interdit l'accès des protecteurs de la nature au site touché et n'a pas fait de tri entre les simples déchets et les oiseaux morts. Ainsi, seul un oiseau, une sarcelle d'hiver a pu être recueillie, soignée puis relâchée dans l'estuaire alors que la LPO Loire-Atlantique, présente sur place, a estimé que 60 % des tadornes, 30 % des bécasseaux variables, 40 % des avocettes et 10 % des pluviers argentés ont été touchés. Sur les côtes charentaises et sud-vendéennes, 253 oiseaux ont pu être récupérés (principalement des fous de Bassan et des alcidés).

Pendant les 6 mois qui ont suivi la catastrophe, plusieurs centaines de bénévoles et naturalistes de la LPO, de Bretagne Vivante et Loire-Vivante, ainsi que des gardes de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) ont parcouru sans relâche l'estuaire afin d'évaluer l'impact de la pollution sur la faune et les milieux naturels, et de tenter de sauver les oiseaux.

Les 4, 5 et 6 octobre prochains, Total Raffinage Marketing comparaitra devant le Tribunal correctionnel de Saint-Nazaire pour répondre des infractions de rejet et déversement de substance toxique dans les eaux superficielles et dans la mer. Total fera face à une douzaine de parties civiles, dont la LPO qui a déposé plainte avec constitution de partie civile alors qu'elle était déjà engagée dans le procès de l'Erika au moment de cette nouvelle pollution.

La LPO sera représentée devant le tribunal par Maître François-Xavier Kelidjian et par Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO, dans la droite ligne de ses actions judiciaires contre les pollueurs inconséquents.

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

Contacts

Claire Lux, Attachée de presse LPO 01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69 / claire.lux@lpo.fr

Colette Carichiopulo, Mission juridique LPO 05 46 82 12 34 / colette.carichiopulo@lpo.fr

Anne-Laure Dugué, Responsable de Programme Oiseaux en détresse 05 46 82 12 34 / anne-laure.duque@lpo.fr

Maître François-Xavier Kelidjian, Avocat de la LPO 06 24 42 68 31



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Siège social national LPO • Fondries Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique